

## Les événements

**Les grandes manifestations annuelles organisées par la municipalité en partenariat avec les associations du village.**

Janvier - Les vœux du Maire

Février - Salon du collectionneur

Fin Mars - Semaine de la Bienveillance

Avril - Gaming

Mai - Course cycliste « L'échappée des 2 communes »

Juin - Le week-end de la Saint-Jean (brocante, ducasse, feu d'artifice...)

Début Juillet - Animation châteaux gonflables

Fin Août - Le cochon grillé

Septembre - Brocante

Novembre - Le marché de Noël



## Location de matériel

**Pour les Andrésiens, pour vos réunions de famille, la Municipalité vous propose en location pour le Week-end**

Tables de 8 personnes : 1,50 €/pièce, 10 disponibles

Bancs pour 4 personnes : 0,80 €/pièce, 20 disponibles

Chaises : 0,15 €/pièce, 50 disponibles

A réserver auprès du secrétariat de la Mairie.

Possibilité de livraison du matériel à votre domicile.

### La Mairie :

88 rue des écoles - 62340 ANDRES

03.21.35.28.16

secretariat@andres62340.fr

Horaires :

Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

**Site internet :** [www.andres62340.fr](http://www.andres62340.fr)

**Facebook :** [facebook.com/mairieandres62340](https://facebook.com/mairieandres62340)

**Retrouvez la liste des commerçants et associations de la commune sur notre application smartphone.**



L'actualité de la commune dans votre poche

La mairie vous informe en temps réel sur votre Smartphone

- Alertes notification
- Actualités
- Événements
- Travaux

Retrouvez toute l'information locale sur votre Smartphone !

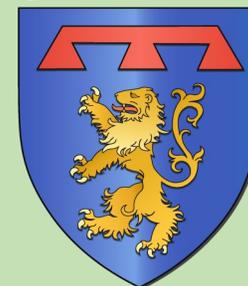


Téléchargez gratuitement **CityAll** puis sélectionnez votre ville



# Bienvenue à Andres !

## ANDRES



## Bien vivre et dynamisme





## Mot du maire

Vous avez fait le choix de poser vos valises dans notre belle commune, je vous remercie !

Pour toute question je peux vous recevoir lors d'un RDV fixé auprès du secrétariat de la Mairie.

Je vous souhaite de passer des jours heureux dans notre belle commune de Andres, village dynamique où il fait bon-vivre ! - *Allan TURPIN*

## Le conseil municipal

### 1° Adjoint au maire : Olivier CADET

*En charge de la bonne gestion des finances de la commune et du plan d'investissement*

### 2° Adjoint au maire : Nathalie DUNE

*En charge de la vie du village, fêtes, animations, vies associatives, commerces...*

### 3° Adjoint au maire : Christian LAPORTE

*En charge des eaux de ruissellement, du maintien de la ruralité et de l'identité du village.*

### Conseillers délégués :

Claudine MOUCHON : CCAS et Aide à la personne  
Stéphane RENIER : Sécurité routière et Travaux  
Patrick BRIEZ : Sécurité routière et Travaux  
Anthony VALENTIN : Communication

### Conseiller municipaux :

Mathilde VANHAECKE (conseillère communautaire), Palmire QUENETTE, Ludvine HENAUULT, Marie REYNOUDT, Cédric LEBAS, Myriam MATRINGHEN, Antoine RENIER, Frédéric BLANQUART, Christiane GLORIAN, Joel FONTAINE, Guy CANELLE

## Les infos pratiques

### Inscription sur la liste électorale :

Se présenter en mairie avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile



### Ramassage des ordures ménagères :

Calendrier disponible en Mairie ou sur le site de la CCPO.



Pour toute question, contacter le SMIRTOM au 03.21.82.22.31

**Trouver une assistante maternelle :** Contactez le relai des assistantes maternelles de Guînes au 03.21.00.83.99 ou par mail à : [secretariat-ram@cc-paysdopale.fr](mailto:secretariat-ram@cc-paysdopale.fr)



### Inscription à l'école du village « Les sources bleues » :

A partir de 2 ans, se présenter en Mairie avec le livret de famille, un justificatif de domicile et le carnet de santé de l'enfant.

Notre école dispose du dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire).

Les classes sont équipées de tableaux numériques et de matériel pédagogique informatique (tablettes, ordinateurs ...)



Tel : 03.21.00.77.73

Mail : [ce.0621027e@ac-lille.fr](mailto:ce.0621027e@ac-lille.fr)

## Périscolaire et extra-scolaire

### La cantine :

Tarif du repas : 3,60 € (confectionnés localement par l'AFAPEI avec des produits de saison).

Inscription au secrétariat puis réservation sur le site dédié « mon espace famille ».



### Accueil périscolaire :

En période scolaire, les jours d'école à partir de 7h30 le matin et jusque 18h30 le soir.

Facturation mensuelle (composition familiale et quotient CAF, soit 0,40 € et 0,80 € de l'heure.



Inscription au secrétariat puis réservation sur le site dédié « mon espace famille ».

### Accueil de loisirs :

Ouvert aux enfants de 3 ans (scolarisés) ou 4 ans jusqu'à 14 ans.

Facebook : [facebook.com/centreandres62340](https://facebook.com/centreandres62340)

